

Documents demande permis définitif

Si vous habitez chez quelqu'un (chez vos parents par exemple) :

- Carte d'identité élève recto verso
- Carte d'identité du représentant légal si mineur (+ livret de famille si noms de famille différents)
- Carte d'identité hébergeant
- Justificatif de domicile (facture de - 6 mois au nom de l'hébergeant)
- Attestation hébergement (datée et signée par l'élève et par l'hébergeant)
- E-Photos agréées pour services en ligne ANTS
- Permis AM si vous l'avez passé
- ASSR 2 (ou ASR), pas besoin si plus de 21 ans
- Visite médicale si besoin
- Pour ceux ayant fait la conduite accompagnée = Attestation de fin de formation initiale (à retrouver dans votre espace profil - documents de votre application « Mon Permis »)

- Si vous avez votre propre logement :

- Carte d'identité élève recto verso
- Carte d'identité du représentant légal si mineur (+ livret de famille si noms de famille différents)
- Justificatif de domicile (facture de - 6 mois au nom de l'hébergeant)
- E-Photos agréées pour services en ligne ANTS
- Permis AM si vous l'avez passé
- ASSR 2 (ou ASR), pas besoin si plus de 21 ans
- Visite médicale si besoin
- Pour ceux ayant fait la conduite accompagnée = Attestation de fin de formation initiale (à retrouver dans votre espace profil - documents de votre application « Mon Permis »)

- Possibilité d'amener les documents scannés sur clé USB ou par mail lamelloise@outlook.fr
- Chaque document doit être scanné indépendamment recto/verso